



De la paroles aux actes

Vendredi 25 novembre 2016 – N°147



par Hubert Tassin – Président des P.P.

La démarche patiente de relations avec l'Etat préconisée par Edouard de Rothschild en sa qualité de chef de file des filières du Galop a parfaitement rencontré mon adhésion : il n'aurait servi à rien d'aller voir les ministres en place ou les futurs dirigeants de notre pays sans avoir un plan précis fondé sur une véritable restructuration de notre institution et un business plan du PMU. Ne solliciter des rendez-vous qu'avec un message commun avec le Trot précis, argumenté, visionnaire et, surtout, basé sur une stratégie ambitieuse de mutation est un bon dispositif.

Ce n'est qu'en contrepartie d'engagements en matière de structures et de gouvernance que pourra être défini un nouveau partenariat avec l'État. Un partenariat de long terme basé sur un partage du résultat net des paris qui libère l'économie des courses et de l'élevage.

Pour autant, comment ne pas s'inquiéter du calendrier ? Ce calendrier est celui des échéances politiques. Il n'est pas forcément favorable, mais les composantes de l'Institution doivent faire avec.

L'urgence d'un accord fort entre le Trot et le Galop

Lors de sa visite à Auteuil à l'occasion des 48H de l'Obstacle, le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, a annoncé qu'il allait réunir les présidents des sociétés-mères (et probablement aussi ceux des différentes composantes des sports équestres). Excellente initiative, mais qui n'aura d'utilité que si nos représentants arrivent avec quelque chose de tangible à proposer. Si cette réunion devait être une nouvelle occasion pour le ministre de rappeler que nous devons travailler ensemble, nous le savons déjà. Je le répète depuis longtemps. S'il s'agit de regretter encore le mauvais traitement qui nous est infligé (soutien sans contrepartie à la Française des Jeux, séparation des masses du PMU, plafonnement des gains payés en numéraire, limitation de l'activité à l'international, TVA, etc...) le constat renouvelé ne ferait pas avancer les choses. Si, au contraire, cette réunion est pour les courses l'occasion d'acter la réalité d'une stratégie, on aura au moins gagné du temps. Les jours du gouvernement et des députés actuels sont comptés. Se rendre à cette réunion sans plan commun serait une pure perte de temps.

J'ai le sentiment qu'au sein du Trot comme du Galop l'urgence n'est pas suffisamment comprise. France Galop travaille – fort heureusement – à un plan de gestion à l'échéance 2020. Mais quid d'une vraie stratégie globale passant par le rapprochement des structures administratives Trot/Galop/PMU ? Quid d'un plan de développement numérique commun ? Quid d'une

Le Grain de Sel du vendredi

29, rue Claude Terrasse 75016 Paris • Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85
associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr



mise en commun des moyens informatiques aux services des propriétaires et des professionnels ? Au total, derrière le rapprochement inéluctable des fonctions support, il faut que les acteurs prennent conscience de la nécessité de gérer de façon unique l'aspect « entreprise » de l'Institution, de façon à mener à bien dans des conditions améliorées la gestion associative des filières et de leurs outils de travail.

La semaine dernière, en recevant Pascal Boey, mon homologue président des propriétaires du Trot à l'Assemblée Générale des PP, nous avons partagé des constats communs. Nous avons exprimé ensemble le désir de peser plus fort sur la gouvernance de nos sociétés pour aller plus vite. Je suis aujourd'hui et serai demain très actif pour faire aboutir les projets de façon concrète, y compris en m'investissant avec détermination dans des instances communes Trot-Galop, qu'elles soient statutaires ou non.

Un timing politique très contraignant

Il y a une double urgence à présenter la stratégie de l'Institution et, en conséquence, de la filière.

La première urgence tient à la durée de vie de l'actuel gouvernement. Dans quelques semaines, les ministères se contenteront de gérer les affaires courantes et prépareront d'une façon ou d'une autre une transition. C'est déjà un peu le cas. Pour autant, chaque rendez vous avec un ministre est une occasion de faire avancer les dossiers car les ministres passent... mais les services restent et les interlocuteurs aujourd'hui seront souvent les mêmes demain. Il ne faut donc perdre aucune occasion d'avancer avec le

premier partenaire des courses (et le premier bénéficiaire) qu'est l'État.

La seconde urgence tient aux calendriers électoraux. Dans deux jours, on connaîtra le candidat de la droite et du centre. Une sérieuse option est déjà posée par l'un des deux ! Dans quelques semaines – en janvier – les primaires de la gauche livreront leur verdict. Il faudra alors rencontrer les interlocuteurs de ces « écuries présidentielles » pour leur « vendre » la stratégie de l'Institution des courses. Pour cela, il faudra en avoir une. Une fois le président et les députés élus, les nouveaux titulaires des portefeuilles ministériels seront submergés de priorités. On peut craindre que nous ne soyons pas la première. Sans accord – de principe – préalable aux scrutins, l'accord gagnant-gagnant si nécessaire à passer avec l'État risque d'attendre des mois, des trimestres, peut-être davantage.

Cette stratégie, chacun en admet l'impérieuse nécessité et l'urgence : le montant des allocations 2018 en dépendra directement. Mais quand il s'agit de la définir, la lourdeur associative reprend le dessus, et, à force de tergiverser, on tarde encore. J'ai souvent proposé aux autres principales organisations représentatives des propriétaires et des éleveurs de Galop de se réunir sur tel ou tel sujet sans être suivi. Les conseils d'administration du Trot et du Galop sont-ils assez en phase pour avancer sur les grands principes ?

Le calendrier ne leur laisse pas de marge : il faut le forcer pour ne pas le subir.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr